

Image not found or type unknown



Pb sur vente d'un camping-car

Par **TICTIC66**, le **01/10/2009** à **16:57**

Bonjour, rnJ'ai vendu un camping-car d'occasion a un particulier en lui faisant signer un papier "vendu sans aucune garantie". Cette personne m'a demandé de faire réparer un roulement et de faire la révision de la climatisation. Un mécano est intervenu pour cette réparation et Norauto a procédé à la révision de la climatisation. Un mois plus tard cette personne m'a contacté pour me demander de payer la réparation de ce même roulement changé par son garagiste. Dans la même semaine il m'a demandé de réglé la réparation de la courroie de la climatisation. Il est revenu vers moi un peu plus tard en prétendant que le camping-car prenait l'eau. Aujourd'hui il me demande d'annuler la vente et de lui payer toutes ces réparations. Que dois-je faire ?